



Grands espaces
et randonnée



Nos espaces sites
et itinéraires de
navigation

Terres de jeux
Terres de pagaie
2024



pour

Nos propositions

METTRE EN PLACE LE 3^{ème} PILIER DE NOTRE GOUVERNANCE

Pour mieux dialoguer avec les instances environnementales nationales et régionales :

1. Des élus représentant la FFCK au sein des instances de gestion de l'Eau et de la Biodiversité.
2. Un élu référent au sein de la commission ESIN pour la partie maritime
3. Un technicien animateur par bassin
4. Une mission de service civique dans chaque CRCK sur les questions environnementales et les espaces sites et itinéraires de navigation.
5. Des Gardiens de la rivière dans chaque département
6. Le réseau des référents ESIN de tous les Comités



UN SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL - SAT -

Pour mettre en œuvre notre politique nous proposons la mise en place d'un Service Aménagement Territorial-SAT -



LES MISSIONS DU SAT

Elles portent sur:

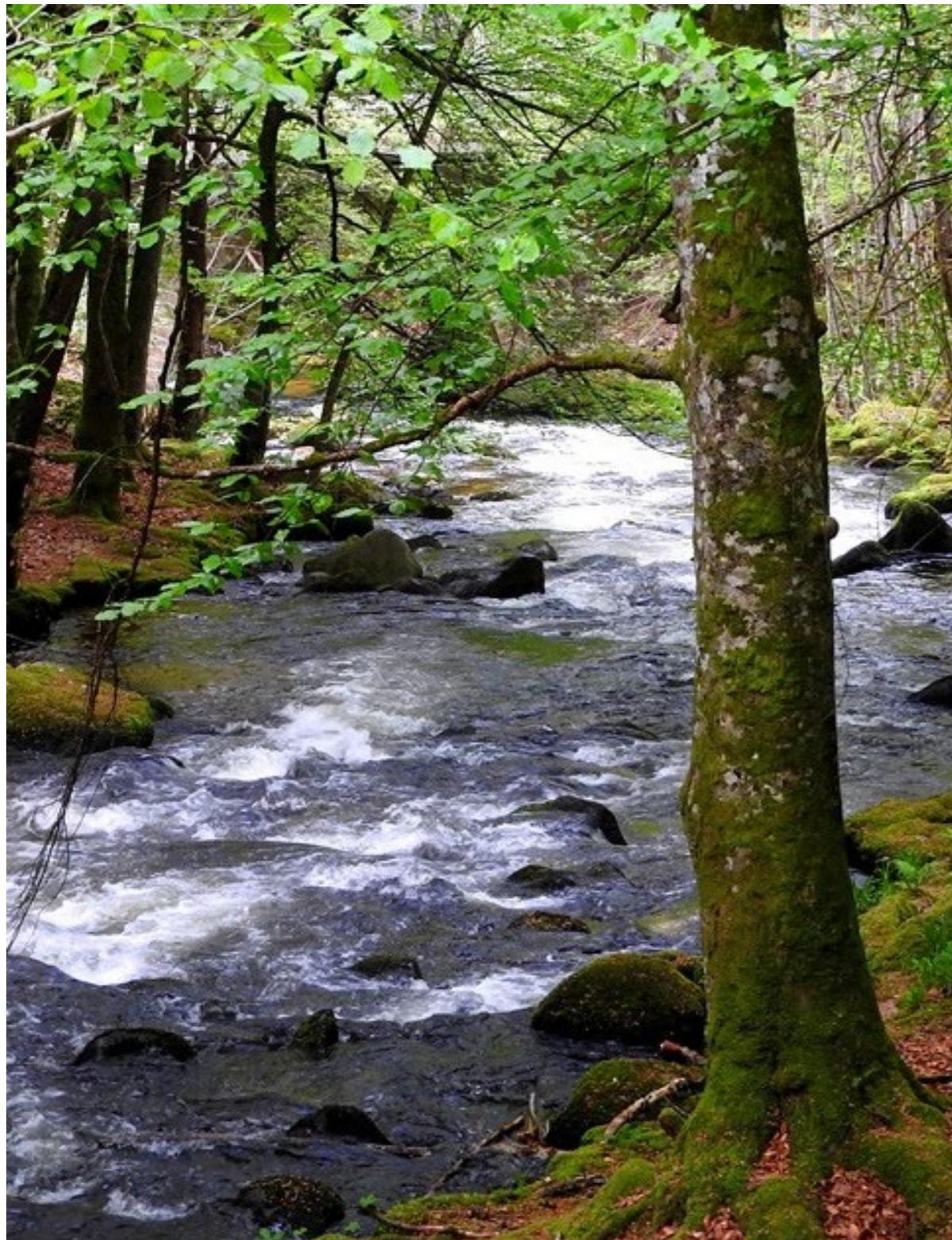
- Les infrastructures et équipements: Schéma d'aménagement et de développement
- Les Espaces Sites et Itinéraires de navigation: besoins en équipements, contribution aux SDAGE, accès à l'eau et continuité de la navigation, enquêtes publiques, labélisation et classification (sentiers nautique, gardien de rivière, classe des équipements), contribution à la formation.

LES ACTIONS DU SAT

Elles s'orientent vers:

- La préservation de l'accès à l'eau, de la continuité de la navigation et de la sécurité de nos sites de pratique.
- La production documentaire: règlementaire, base de données équipements (photothèque, programmes types, chartes graphiques,...), cahier technique, observatoire des pratiques, SIG cartographie.
- Ingénierie: études de faisabilité (itinérance, équipements, gestion,...), optimisation des équipements, AMO (aspects techniques, juridiques, médiation avec les acteurs), labélisation et classification
- Animation: contrats de territoire, gestion des lâchers d'eau appui à la gestion de bases d'activités
- Protection de l'environnement et de la biodiversité: veille à la qualité et à la préservation des milieux de pratique.





LA DÉFENSE JURIDIQUE DE L'ACCÈS À L'EAU UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Cet accès à l'eau - l'eau calme, l'eau vive et la mer – pour tous nos pratiquant-es est une priorité absolue.

Des actions en justice sont menées de longue date avec le Cabinet JED Darolles avec lequel nous travaillons et conventionnerons pour l'olympiade.

Le partenariat avec le syndicat national des guides et professionnel du CK nous ont aussi permis d'être co-requérants dans des recours pour défendre cet accès à l'eau. Nous poursuivrons cette collaboration.

Cette question de l'accès à l'eau s'élargira à la dimension maritime avec nos représentants aux comités de façade et notre élu référent maritime. En effet, notamment dans le Sud, la pression économique, touristique, amène à des limitations de notre accès à la mer qui sont inadmissibles et pour lesquels nous devons nous battre pour nos clubs et nos professionnels avant que cette situation ne s'étende à d'autres territoires.

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET LA CONTINUITÉ DE LA NAVIGATION

Les arasements d'ouvrages visant à assurer la continuité écologique des cours d'eau, la réalisation de nouveaux ouvrages, parfois dangereux, n'est pas sans incidence sur nos activités.

La veille sur les projets dans ce domaine et l'intervention de nos services pour la prise en compte de la continuité de la navigation et de la sécurité pour nos activités est essentielle.

Avec l'Office Français de la Biodiversité, établir un guide sur les solutions de la continuité écologique et réaliser un recueil des expériences positives dans ce domaine.

La convention EDF FFCK a été modifiée pour intégrer un article sur la question du franchissement des ouvrages en vue de la continuité de la navigation,

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Assurer un suivi juridique systématique pour nos structures: LEMA, RGP, RPP, etc. - et engager des actions juridiques en cas d'atteinte à notre libre circulation.

LA SÉCURITÉ DE NOS ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES DE NAVIGATION

Un observatoire sur la sécurité sur nos sites de pratique et de l'accidentologie liée à nos pratiques.

Intégrer ces éléments à nos formations afin de sensibiliser nos cadres à ces questions.

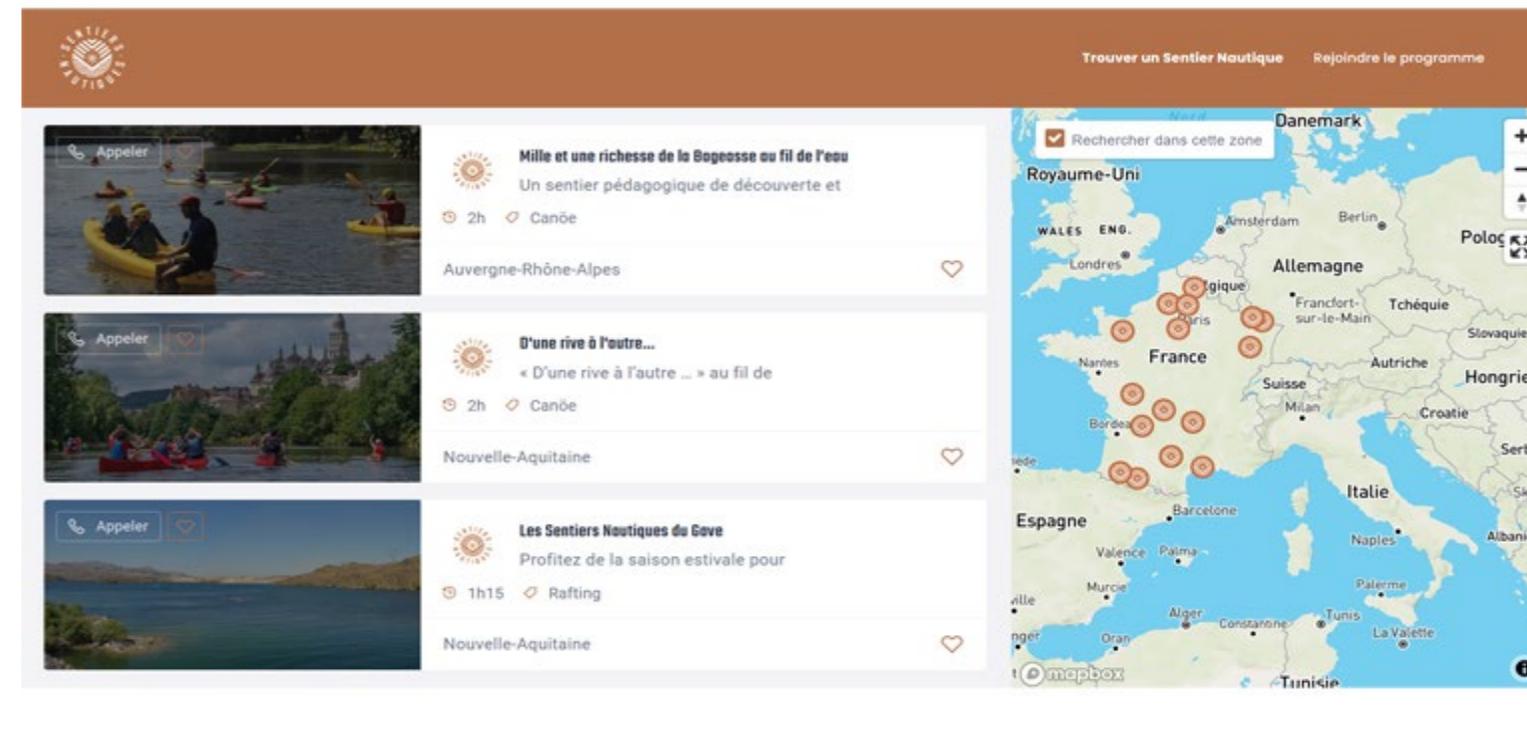
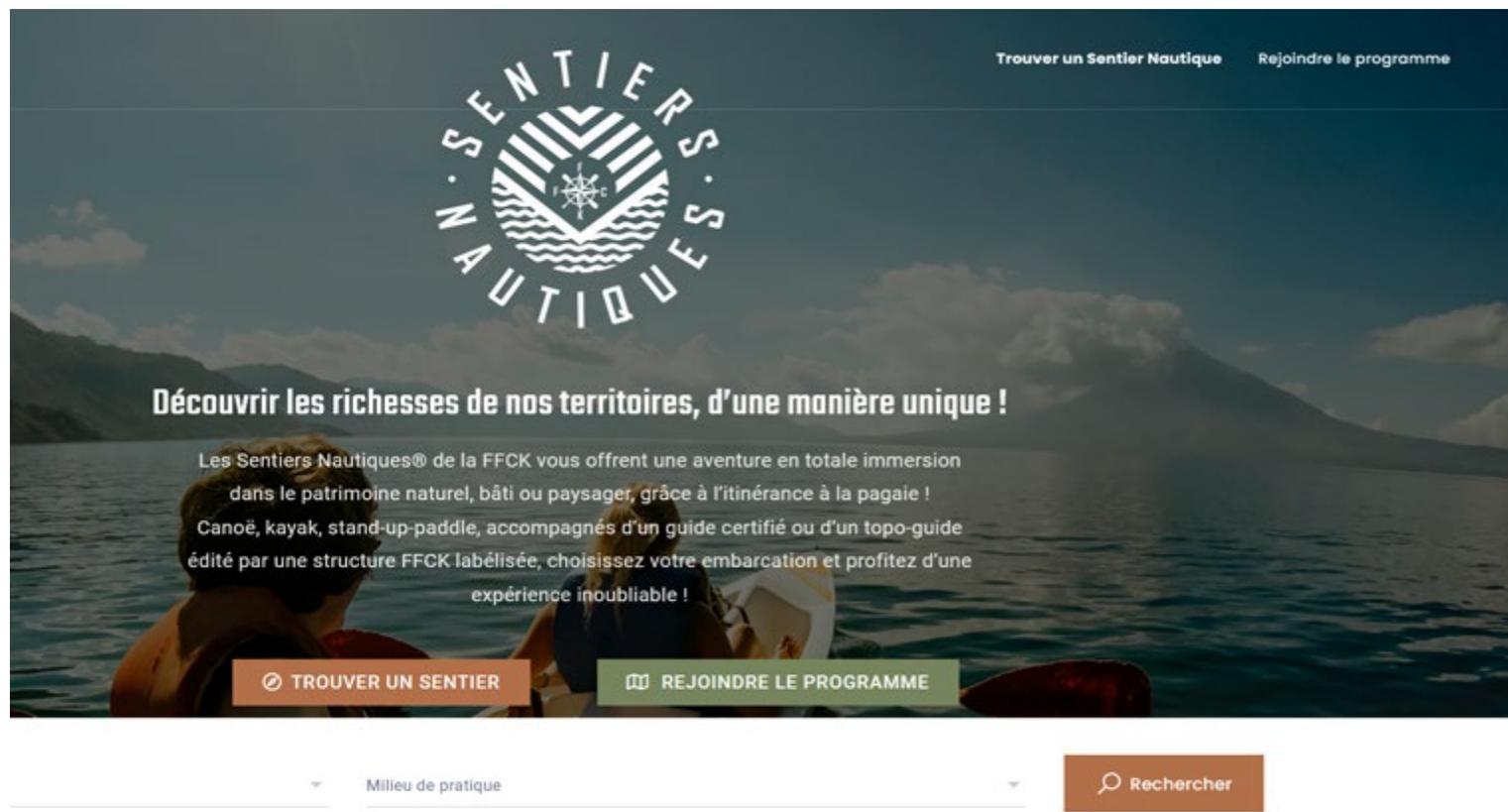


DÉPLOYER NOS GARDIENS DE RIVIÈRE – GDR-

UN PAR DEPARTEMENT

L'ingénierie de nos GdR a été posée au cours de cette olympiade: dépôt de la marque Gardien de Rivière à l'INPI, outils communication,, plaquette de présentation, logo, charte graphique.

Notre objectif est donc désormais de déployer ces Gardiens de Rivière et d'avoir au moins un GdR par département. Un objectif à atteindre à mi-mandat et à étendre au-delà.



RECONQUÉRIR NOS RIVIERES

Le développement des espaces d'eau vive s'est accompagné d'un relatif recul de nos pratiques sur nos rivières naturelles parfois moins fréquentées et donc moins entretenues.

Il nous faut trouver un équilibre dans le développement d'une pratique raisonnée sur nos sites naturels et un développement de nos pratiques sur des espaces artificiels. Proposer dans le calendrier de nos animations un équilibre entre sites naturels et stades d'eau vive et retourner sur nos sites délaissés. Former nos jeunes à la pratique en rivière notamment dans le cadre de l'animation jeunes.

Inciter à la découverte de nos sites de pratique sur les 3 milieux grâce à leur cartographie et le développement de sentiers nautiques labellisés et leur accès sur une application pratiquant-es.

Terres de jeux
Terres de pagaie
2024

100 SENTIERS NAUTIQUES LABELLISÉS

Les sentiers nautiques ont été rénovés et une quinzaine de nouveaux projets sont en cours.

Notre objectif est d'atteindre 100 sentiers labellisés en métropole et sur les territoires ultramarins, et de décliner Sentiers Nautiques vers la Grande Itinérance Nautique.

Développer le rôle des CDCK comme relais (CDESI/PDESI) en relation avec la réorganisation et la décentralisation du SAT et appui CRCK pour la coordination.

Favoriser la mise en place de ces sentiers nautiques, de leur signalétique, en les finançant dans le cadre du Projet Sportif Fédéral – PSF -.

Mettre en place un Web-SIG collaboratif.

TOPOS GUIDES / CARTOGRAPHIE DE NOS SITES DE PRATIQUE / APPLICATION PRATIQUANTS

L'objectif recherché est de cartographier l'ensemble de nos sites de pratique, de créer des cartes interactives, des outils de géolocalisation, de visualisation et d'analyse des données.

De façon à mieux développer un web SIG FFCK, une licence ARCGIS Online a été prise au sein du service.

Une convention a également été passée avec « eau-vive.org » pour nous assurer la disponibilité et l'accessibilité de leurs données (actualisation en flux continu à la base de données).

Une application pratiquant est en cours de développement pour permettre l'accès aux TOPOS GUIDES et sentiers nautiques qui seront réalisés.



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

LA POLLUTION DE NOS SITES DE PRATIQUES

Le réchauffement climatique, la pression liée à la fréquentation touristique sur certains sites naturels, la pollution qui touche encore nombre de nos sites de pratique sont des réalités que nous vivons au quotidien dans nos clubs.

Elles doivent nous sensibiliser à la nécessité d'une gestion durable de nos ressources en eau, d'une régulation de l'accès à nos sites de navigation, d'une prise en compte de l'impact environnemental de nos activités.

Anticiper et adapter nos activités aux évolutions climatiques, aux phénomènes climatiques exceptionnels canicules, inondations- en étudiant les différents scénarii d'évolution du climat (Jusqu'à + 4°).pour envisager les adaptations nécessaires.

Terres de jeux
Terres de pagaie
2024



AVOIR DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

LABELLISER LES CLUBS ET MANIFESTATIONS ÉCORESPONSABLES

Préserver un accès raisonné à nos sites de pratiques par des pratiques écoresponsables.

Une charte et un label pour les pratiques et manifestations écoresponsable.

Labelliser les clubs Ecoresponsables: Encourager et valoriser les initiatives locales: Opération nettoyage à l'automne et au printemps, randonnées écologiques, etc,

Eduquer à l'environnement: formation des cadres, formation pagaies couleurs, formations gardiens de rivières, formation des référents des commissions ESIN – espaces sites et itinéraires de navigation –

Privilégier les solutions durables: limiter les déplacements, co-voiturer, circuits courts, zéro papier, etc.

ÉDUCUER ET FORMER A L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs formations sont à déployer:

1. Le nouveau dispositif pagaies couleurs et son volet environnement
2. La formation des certificateurs environnement pagaies couleurs
3. La formation des référents ESIN des comités
4. La formation des gardiens de rivière

Le développement des formations à l'environnement sur la plateforme de formation à distance Elearning FFCK

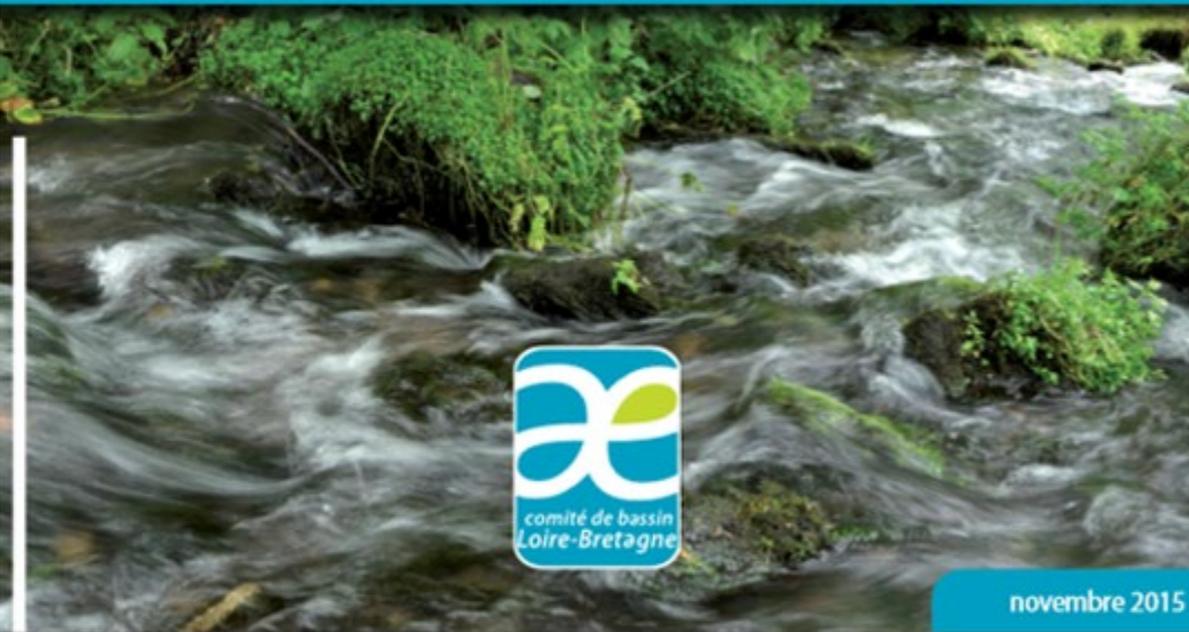
Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2016-2021

Bassin Loire-Bretagne

Adopté
le 04/11/15



Sdage adopté par le comité de bassin le 4 novembre 2015



DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX – SDAGE – QUI PRENNENT EN COMPTE NOS ACTIVITES

Apporter nos contributions à la rédaction des SDAGE de chaque comité de bassin afin que nos activités soient prises en compte. Y intégrer notamment la question de la continuité de la navigation.

Réaliser une analyse juridique auprès du cabinet JED Darolles sur la forme de prise en compte de nos usages dans les SDAGE(s) et par les Agences au regard de la loi sur l'Eau et autres textes réglementaires.

Etablir un argumentaire pour les clubs, CRCK et CDCK, en vue d'une large contribution lors de la consultation du public pour les SDAGE(s).

Nous réinterroger sur la mise en place d'une contribution financière pour l'entretien des milieux de pratique (collecte FFCK et versement aux Agences de l'eau



AVOIR UNE INSTANCE AU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS – CNOSEF -

Demander la mise en place d'une instance au CNOSEF regroupant les fédérations de sports nature et développer des actions sur des thèmes communs et transversaux (accès à l'eau, convention avec VNF, reconnaissance de nos actions en faveur de l'environnement auprès du ministère de la transition écologique, afin de défendre nos pratiques et faire reconnaître nos actions en faveur de l'environnement).



NOS PARTENARIATS ET CONVENTIONS

Renforcer nos partenariats et poursuivre notre stratégie de conventionnement: Surfrider fondation, l'Association Française des Etablissements Publics territoriaux de Bassin (AFEPTB), Fédération de pêche, fédérations de sport nature.

Notre héritage Paris 2024



- ☒ 100 gardiens de rivières, un par département au moins à mi-mandat
- ☒ 100 sentiers nautiques
- ☒ Des labels pour les clubs écoresponsables
- ☒ Une charte et une labellisation des manifestations écoresponsables
- ☒ Une application pratiquant-e
- ☒ Un Service Aménagement Territorial
- ☒ Une présence dans les instances maritimes de façade
- ☒ Une représentation dans les instances de l'eau
- ☒ La prise en compte de nos activités dans les SDAGE(s)
- ☒ Un réseau de référents ESIN dans nos comités
- ☒ Un technicien animateur par bassin versant
- ☒ Une convention avec le cabinet JED Darolles pour l'olympiade pour défendre notre accès à l'eau
- ☒ La veille sécuritaire réglementaire et juridique
- ☒ Une stratégie fédérale 2024 face au réchauffement climatique
- ☒ Une éducation et des formations à l'environnement
- ☒ Une commission au sein du CNOSF pour les sports nature et les activités nautiques
- ☒ Un Web-SIG collaboratif